



- Appel à candidatures -

Programme Accélérateur Créatif Canadien (ACC) – MIPCOM 2026

L'Accélérateur Créatif Canadien (ACC) est une initiative conjointe de l'Ambassade du Canada en France et de Téléfilm Canada, réalisée en partenariat avec plusieurs acteurs de l'industrie canadienne.

Ce programme s'inscrit dans la stratégie du gouvernement du Canada visant à soutenir l'internationalisation et l'exportation des industries créatives canadiennes.

L'ACC a pour ambition d'accompagner des entreprises canadiennes du secteur audiovisuel dans leur développement sur les marchés français et européens. À travers un programme intensif et personnalisé, les participants pourront accroître la visibilité de leurs contenus, identifier de nouveaux partenaires de coproduction, développer leur réseau professionnel et accroître leurs opportunités d'affaires.

Pour cette édition, l'ACC fait un focus spécial sur les femmes (voir critères d'admissibilité ci-dessous).

Déroulement du programme

Le programme se déroulera sur une période de trois semaines, sous format hybride (en ligne et en présentiel), autour du MIPCOM 2026, qui se tiendra à Cannes du 12 au 15 octobre 2026.

Les six entreprises sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement privilégié comprenant :

- une évaluation personnalisée de leurs besoins et objectifs de développement international et au MIPCOM en particulier ;
- des webinaires et atelier spécialisés animés par des experts reconnus de l'industrie ;
- des échanges privilégiés avec des personnalités françaises et européennes ;
- l'occasion de présenter leur catalogue et leurs projets à des professionnels du secteur ;
- des rendez-vous B2B avec des partenaires potentiels ;
- des activités de réseautage favorisant le développement de relations d'affaires durables.

Critères d'admissibilité

Le programme est ouvert aux entreprises répondant aux critères suivants :

- être une société canadienne légalement constituée ;
- exercer une activité reconnue dans le secteur de la production audiovisuelle au Canada ;
- disposer d'un catalogue comprenant au minimum cinq œuvres achevées disponibles à la vente ;
- répondre à l'un des critères suivants représente un atout majeur :
 - être détenue majoritairement par une ou plusieurs femmes ;
 - présenter un ou plusieurs projets portés par une productrice ;
 - développer des contenus mettant en avant des thématiques liées aux femmes ;
- démontrer un intérêt réel et une capacité à se développer à l'international ;
- s'engager à participer à l'ensemble des activités prévues dans le cadre du programme (septembre-octobre 2026 – dates exactes à confirmer) ;
- soumettre un dossier de candidature complet avant la date limite.

Dossier de candidature

Les dossiers doivent comprendre les éléments suivants :

- une présentation de la société (environ 20 lignes) ;
- une lettre de motivation expliquant en quoi la participation à l'ACC et le MIPCOM représente une opportunité stratégique pour l'entreprise (une page recommandée) ;
- une filmographie mettant en évidence les productions achevées ainsi que les titres actuellement disponibles à la vente.

À noter

- Les candidatures peuvent être soumises en français ou en anglais.
- Chaque société sélectionnée a droit à une accréditation pour le MIPCOM.
- Les frais de transport, d'hébergement demeurent à la charge des entreprises sélectionnées.

Sélection et calendrier

Dates clés

- Date limite de dépôt des candidatures : **10 août 2026 à minuit (heure de Paris)**
- Annonce des résultats : fin août 2026
- Programme ACC : septembre-octobre 2026
- MIPCOM : du 12 au 15 octobre 2026

Processus de sélection

Les candidatures seront examinées par un comité composé de professionnels de l'industrie audiovisuelle internationale. Jusqu'à six entreprises canadiennes seront sélectionnées sur la base des critères suivants :

- la pertinence de leur stratégie de développement international ;
- l'expérience et le parcours de l'entreprise ;
- le potentiel de coproduction et de partenariats internationaux ;
- la qualité du catalogue présenté ;
- la motivation et l'engagement démontrés dans le dossier de candidature.

La majorité des activités se déroulant en français ou en anglais, une bonne compréhension des deux langues constituera un atout pour pleinement profiter du programme.

Une priorité sera accordée aux entreprises n'ayant jamais participé à un Accélérateur Créatif Canadien (ACC), sans que cela n'exclue les candidatures d'anciens participants.

Modalités de dépôt

Les candidatures doivent être transmises via le formulaire suivant : **[FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)**

Pour toute question concernant le programme, veuillez contacter :

- ❖ Valérie Colombeau, déléguée commerciale – Industries créatives, Ambassade du Canada en France : valerie.colombeau@international.gc.ca
- ❖ Elsa Fellrath, Consultante spécialisée en audiovisuel : elsa.fellrath@gmail.com